

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	RPLT_EXELMANS	Numéro	756041
Adresse du site	64, rue Michel Ange	Hauteur	R+6 (23.60m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2017
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	16/08/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	16/09/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 359°, 115° et 175°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2m et 3.30m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G: 359° < 3V/m - 115° < 3V/m - 175° < 5V/m 5G (3500) : 359° < 4V/m - 115° < 2V/m - 175° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	24.93m		

#### Incidence visuelle

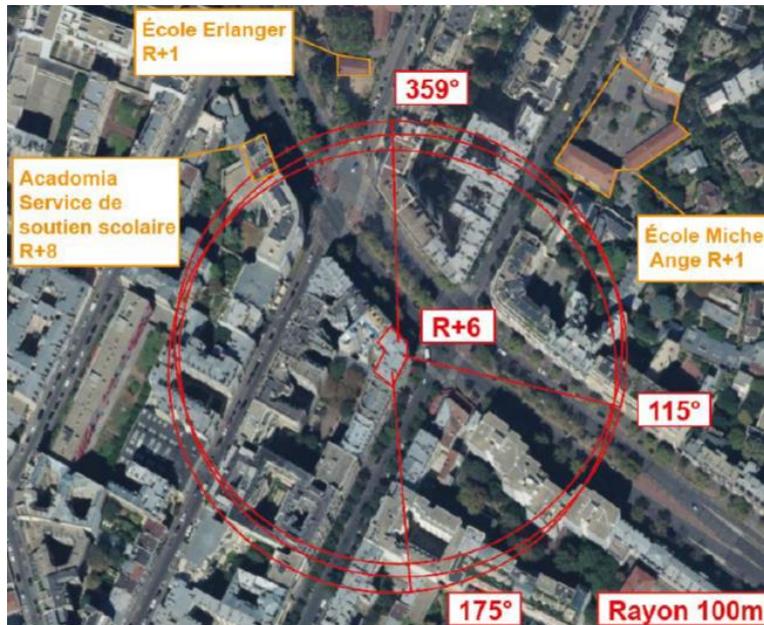
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 359°, 115° et 175°. (800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 6 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

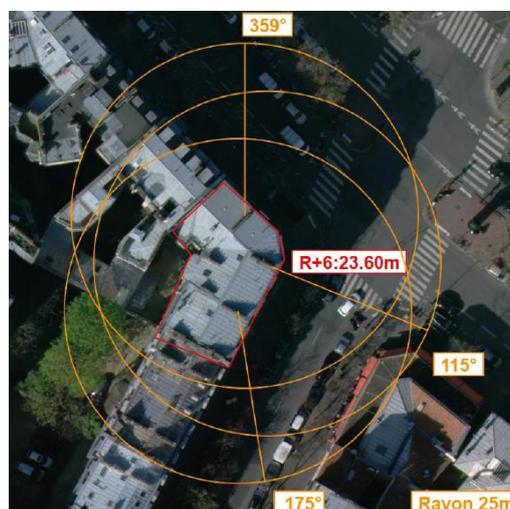
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Academia Service de soutien scolaire	83 boulevard Exelmans 75016	30m	NON	86.26m	0.067 V/m
École Michel Ange École élémentaire publique d'application Michel Ange	51 rue Michel Ange 75016	7m	NON	110m	0.072 V/m
École Erlanger École maternelle publique d'application Erlanger	58 rue Erlanger 75016	7m	NON	123m	1.12 V/m

**\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale**

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 115°	Azimut 175°	Azimut 359°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
<b>Hauteur</b>	22.5 m	22.5 m	23.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 115°	Azimut 175°	Azimut 359°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
<b>Hauteur</b>	24.5 m	19.5 m	23.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

#### ii. Azimut 115°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 115°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



#### iv. Azimut 175°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 175°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



#### vi. Azimut 359°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 359°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



**Vue des Antennes Avant/Après**

Photo du site vue depuis la rue après travaux

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



**AVEC MODIFICATION VISUEL**

**Vue des Azimuts**

Azimut S0 : **115°**



Azimut S1 : **175°**



Azimut S2 : **359°**

